

RE PUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité-Justice

MINISTERE DE L'ELEVAGE

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES FILIERES ANIMALES

Avis d'Appel d'Offres (AAO) N°04/CPMP-ME/DDFA/ 2023

Travaux de construction de Six (06) Magasins de Stockage Aliment Bétail.

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite à la publication du PPM du Ministère de l'Elevage pour l'année 2023.
2. La Direction du Développement des Filières Animales a obtenu des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements des marchés de **travaux de construction de Six (06) Magasins de Stockage Aliment Bétail En Deux (02) lots.**
 - **Lot1** : Construction de trois Magasins de stockage d'Aliment bétail à Néma, Amourj et Tintane dans les Wilayas du H .Chargui et du H. Gharbi
 - **Lot2** : Construction de trois Magasins de stockage d'Aliment bétail au Kiffa, Elbjmel et Déol dans les Wilayas d'Assaba, du Brakna et du Gorgol
3. Le Ministère de l'Elevage sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser, les travaux.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national ouvert tel que défini dans la loi N°2021-024 portant Code des Marchés Publics (CMP) et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent consulter les dossiers auprès de La Direction du Développement des Filières Animales et y prendre connaissance des documents d'Appel d'offres de 9 h à 15 h (du Lundi au Jeudi) et 9 h à 11 h le Vendredi.
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - Avoir réalisé au cours des 3 dernières années un chiffre d'affaires moyen annuel d'au moins de 30 Millions d'ouguiyas (30 000 000 MRU) par lot, attesté par un comptable agréé.
 - Avoir accès aux ressources financières nécessaires à l'exécution des travaux. A cet effet une attestation de solvabilité doit être fournie pour un montant de 3 Millions d'ouguiyas (3 000 000 MRU) par lot.
 - Avoir réalisé au cours des cinq dernières années au moins un marché similaire en nature et en volume pour un montant au moins égal sa soumission par lot. Les attestations de bonne exécution ou les PVs des marchés délivrés par un maître d'ouvrage public ou parapublic doivent être accompagnés par la page de garde et la page de signature et satisfaction du maître d'ouvrage au cours des cinq dernières années ;

- Disposer en nombre, quantité et qualité suffisante des matériels et équipements nécessaires à la réalisation des travaux ;
 - Disposer de moyens humains ayant les qualifications et expériences requises pour effectuer la gestion et l'exécution du marché. Les CV et les diplômes de ces personnes doivent être fournis.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à adresser au service des marchés du Ministère de l'Elevage, contre un paiement non remboursable au Trésor Public exclusivement de 3 000 MRU.

Le document d'Appel d'offres sera récupéré directement au service des marchés du Ministère de l'Elevage par les soumissionnaires qui auront déjà effectué le paiement.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Monsieur la président de la CPMP-ME

Adresse : Tevrehg zeina Nouakchott ouest Lot N°140 de l'ilot PR (Iskane) au plus tard le 06/09/2023

à 12 heures ;

9. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la CPMP-ME à l'heure 06/09/2023 **à 12 heures.**
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'une validité de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres d'un montant de 2 000 000 MRU par lot.
11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.
12. Le délai d'exécution des travaux est de 8 mois pour chacun de deux lots.
13. Un soumissionnaire peut être attributaire de l'ensemble des lots mais il doit satisfaire aux critères cumulés relatifs au chiffre d'affaires et la capacité de financement

Nouakchott, le 08/08/2023

Le Secrétaire Général du ME
Mady OULD FALEB

